

Marché à procédure adaptée

Marché passé en application de l'article L 2123-1 de l'ordonnance 2018-1074 et de l'article R 2131-12 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au code de la commande publique.

Séjour à Syracuse (Sicile)

***Du 14 au 21 décembre 2024
ou du 8 au 15 décembre 2024
(date à confirmer)***

1- PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE

Pouvoir adjudicateur :

LGT Marie Curie
16 rue Octave Gréard
14500 Vire Normandie

Tél. : 02 31 68 09 71
Int.0141555p@ac-normandie.fr

Représenté par : E. MARTINEAU, Provisseure

2- MODALITÉS DU MARCHÉ

Date de limite des offres : 20 septembre 2024 – 14h

Le présent marché ne deviendra définitif et ne pourra être exécuté qu'après notification au fournisseur retenu.

3- CAHIER DES CHARGES DU MARCHÉ

Séjour à Syracuse

Du 14 au 21 décembre 2024 ou du 8 au 15 décembre 2024
(date à confirmer suivant le prix du billet)

Nombre de participant : 30 élèves (+/- 5%) + 3 accompagnateurs

Prestation demandée :

Départ du lycée à l'Aéroport de Catane
Retour de l'Aéroport de Catane au Lycée

L'hébergement et les activités sont pris en charge par le lycée de Syracuse, le transfert de l'aéroport de Catane au lycée de Syracuse est pris en charge par l'établissement qui nous accueille.

4- PRIX

Les prix sont réputés prendre en compte toutes les charges fiscales, parafiscales ou autre frappant obligatoirement les prestations de transports de personnes ainsi que tous les frais afférents à la rémunération et à la formation du personnel, aux assurances obligatoires à la couverture du titulaire, aux autres charges annexes directement ou indirectement liées au fonctionnement du service.

Le prix proposé devra comprendre l'intégralité des prestations, aucun frais ne devant rester à charge des élèves ou des accompagnateurs. Il devra comprendre l'assurance annulation-bagages-interruption de séjour, l'assistance rapatriement, l'assurance responsabilité civile pour tous les participants, et une assurance annulation du groupe complet (en cas d'attentat notamment).

Le prix comprendra obligatoirement une assurance annulation collective et /ou individuelle, risque pandémie inclus.

Les prix sont fermes.

La gratuité des accompagnateurs est à proscrire.

Pas de frais supplémentaires pour les chauffeurs.

Le versement par le candidat d'espèces pour les dépenses sur place ne sera pas accepté.

5- MODE DE RÈGLEMENT

Le règlement se fera par virement administratif sur présentation de facture déposée sur CHORUS.

Le titulaire du marché devra joindre un RIB pour les paiements (BIC/IBAN).

Un bon de commande sera transmis suite à l'attribution du marché. Le versement du solde se fera à la remise des documents permettant la réalisation du séjour.

6- JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres sera effectué en fonction des critères de choix suivants, affectés d'un coefficient de pondération :

- Qualité et respect des prestations : 40 %
- Prix : 60 %

7 - DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

Les attestations ou certificats des organismes devront être fournis. Si le candidat ne peut produire ces documents, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

8 PRESENTATION ET CONTENU DU DOSSIER

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes dûment datées et signées :

Le présent « Dossier de consultation » complété et signé

- Une convention détaillant l'intégralité de la prestation avec un programme précis du

séjour, mentionnant le montant total du voyage (qui comprend l'intégralité des frais) ainsi que le coût par élève et par accompagnateur, les conditions précises concernant les prestations d'assurances ainsi que les conditions en cas de modification d'effectifs.

- Tous les documents utiles demandés dans ce dossier de consultation

9 -CONDITION D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres déposées sur la plateforme AJI : <https://mapa.aji-france.com/>

10 ENGAGEMENT DU CANDIDAT

ATTRI 1 cf PJ